

## DÉSINFECTION DES SURFACES PAR VOIE AÉRIENNE

**ÉLIMINE BACTÉRIES, MOISSURES et VIRUS\***

### FICHE TECHNIQUE

#### ULTRADIFFUSION®

## USAGE

**Usage Biocide (Type Produit 3) :** Désinfection bactéricide, fongicide et levuricide des locaux d'élevage.

## INDICATION

Traitement de désinfection des surfaces par voie aérienne. Pour usage curatif, à usage professionnel.

Élevage industriels (Porcs, Volaille) : désinfection contre *Salmonelles* et autres Entérobactéries, *Staphylocoques*, *Entérocoques*, *Listeria*, *Pseudomonas*.

Prévention contre les moisissures du genre *Aspergillus*.

## MODE D'ACTION

**Bactéricide/Fongicide**

Voir tableaux § EFFICACITE.

Le produit **FUMAGRI® OPP** va libérer dans le volume à traiter hors présence de tout opérateur, une matière désinfectante (Biphényl-2-ol) agissant par contact sur les bactéries végétatives, les levures et les moisissures.

\* **Efficacité prouvée sur le virus grippal aviaire (H9N2), le virus de la maladie de Newcastle, le virus de la maladie de Gumboro, le virus de la peste porcine classique et le virus du syndrome dysgénésique et respiratoire du porc**, selon un protocole dérivé des principes de la norme NF T 72 - 281 réalisé par : Institute of Animal Medicine, College of Veterinary Medicine, Gyeongsang National University, Chinju, Republic of Korea. Director : Hu-Jang Lee, DVM, PhD.

Voir tableau § EFFICACITE.

## MATIÈRE ACTIVE

Biphényl-2-ol

## RÈGLEMENTATION

**FUMAGRI® OPP** est destiné à un usage biocide.

**N° d'inventaire SIMMBAD : 6393.**

**FUMAGRI® OPP** n'est pas destiné à des usages relevant du règlement (CE) 1107/2009.

LMR : Règlement (CE) n°396/2005 modifié par le règlement (CE) n°304/2010 du 9 Avril 2010 incluant le Biphényl-2-ol à l'annexe II à compter du 01/01/2011.

## CONDITIONS D'UTILISATION

- Couper les alimentations de gaz.
- Déconnecter les cellules photoélectriques.
- Étant donné que le produit génère de la fumée, les systèmes détecteurs de fumée doivent être adaptés pendant l'opération.
- Stopper les ventilations et fermer toutes les issues du local.
- Décompacter la poudre en retournant plusieurs fois la boîte.
- Répartir le nombre de boîtes nécessaires selon le volume à traiter.
- Disposer le nombre de boîtes au sol, sur support résistant à la chaleur.
- Éloigner tout matériau combustible (paille) dans un rayon de 1m50.
- Retirer le couvercle de la boîte et allumer la mèche à l'aide d'un briquet type chalumeau en commençant par la boîte

la plus éloignée de la sortie.

- Quitter le local en signalant le traitement en cours à tous les accès.
- Maintenir le local clos pendant 4 à 15 heures avant de le réutiliser.
- Ventiler les locaux en tout air neuf pendant 1 heure minimum avec un taux de renouvellement minimum de 10 volumes/heure.
- Respecter un intervalle de 24 heures entre deux applications.

## SÉCURITÉ

- **FUMAGRI® OPP** est classé conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 :
  - **Provoque une sévère irritation des yeux Cat.2 H319**
  - **Provoque une irritation cutanée Cat.2 H315**
  - **Peut irriter les voies respiratoires Cat.3 H335**
  - **Très Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme Cat.1 H410**

### Conseils de prudence

- Ne pas respirer les fumées.
- Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
- EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon.
- Éviter le rejet dans l'environnement.
- Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux conformément à la législation nationale en vigueur.

### Informations sécurité

- Consulter la Fiche de Données de Sécurité et la notice inscrite sur l'étiquette du produit.
- Consulter votre fournisseur et suivre ses recommandations spécifiques.

### Sécurité Applicateur

- Pas d'exposition de l'applicateur, le produit diffuse de façon autonome.
- Porter des gants lors du retrait des doses utilisées.

### Sécurité Opérateur

- En locaux normalement ventilés : pas d'exposition de l'opérateur.
- En locaux non ventilés et confinés : consulter votre fournisseur.

### REMARQUES

Après le traitement, une odeur caractéristique peut persister.

## EFFICACITÉ

A la dose nominale de 0,8 g/m<sup>3</sup>

Efficacité requise : réduction de 5 unités logarithmiques pour la bactéricidie et 4 unités logarithmique pour la fongicidie

SELON LA NORME NF T 72 281 - En 15 heures de temps de contact	
SOUCHE TESTÉE	EFFICACITÉ OBTENUE
<i>Pseudomonas aeruginosa</i> - ATCC 15442	6,36
<i>Escherichia coli</i> - IP 54 127	>6,08
<i>Enterococcus hirae</i> - IP 58 55	5,45
<i>Salmonella serotype enteritidis</i> - ATCC 13076	>5,33
<i>Proteus vulgaris</i> - CIP 58 60 T	>6,2
<i>Staphylococcus aureus</i> - IP 4.83	>5,93
<i>Aspergillus niger</i> - ATCC 16 404	6,59
<i>Salmonella enterica subsp enterica sérotype choleraesuis</i> - IP 104220	>6,03
<i>Candida albicans</i> - DSM 1386	6,8

### Efficacité prouvée sur les virus ci-dessous:

Efficacité requise : réduction de 4 unités logarithmiques

SELON LE PROTOCOLE DÉRIVÉ DES PRINCIPES DE LA NORME NF T 72 - 281 - A la dose de 0,8g/m <sup>3</sup> - En 5 heures de temps de contact	
Virus testés	Efficacité obtenue
Virus grippal aviaire type A (H9N2) (famille des <i>Orthomyxoviridae</i> )	4,9
Virus de la maladie de Newcastle (famille des <i>Paramyxoviridae</i> - genre <i>Rubulavirus</i> , <i>Paramyxovirus</i> type 1)	5
Virus de la maladie de Gumboro (famille des <i>Birnaviridae</i> - genre <i>Avibirnavirus</i> )	4,8
Virus de la peste porcine classique (famille des <i>Flaviviridae</i> - genre <i>Pestivirus</i> )	4,8
Virus du syndrome dysgénésique et respiratoire du porc (famille <i>Arteviridae</i> )	4,9

Etude réalisée par : Institute of Animal Medicine, College of Veterinary Medicine, Gyeongsang National University, Chinju, Republic of Korea. Director : Hu-Jang Lee, DVM, PhD.

## CONDITIONNEMENT

DÉSIGNATION	CONDITIONNEMENT	VOLUME D 'UTILISATION
FUMAGRI® OPP 200g	Carton de 12 boîtes	250 m <sup>3</sup>
FUMAGRI® OPP 400g	Carton de 6 boîtes	500 m <sup>3</sup>
FUMAGRI® OPP 1000g	Carton de 4 boîtes	1 250 m <sup>3</sup>

## CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

Poudre de couleur blanche légèrement irisée.

## STOCKAGE/DATE LIMITE D'UTILISATION

Stockage : Jusqu'à 2 ans dans un endroit sec

DLU : 2 ans.

*Toutes les informations techniques communiquées dans le présent document sont basées sur des données techniques actuellement disponibles, que LCB food safety juge fiable.*

*Elles sont destinées à des utilisateurs expérimentés, agissant à leur seule discrétion et à leur propre risque.*

*Les précautions de manipulation exposées dans ce document sont fournies avec la supposition que les utilisateurs s'assureront au préalable que les conditions d'emploi particulières ne représentent aucun risque pour la santé ou la sécurité.*

*Dans la mesure où les conditions d'utilisation du produit échappent à notre contrôle, nous rejetons toute garantie, expresse ou implicite, à cet égard et déclinons toute responsabilité quant à l'usage fait de ces informations.*

*Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Avant toute utilisation assurez vous que celle-ci est indispensable notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement.*